

Journée internationale contre la mutilation génitale féminine*

Message de Thoraya Ahmed Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA

06/02/2007

Aujourd'hui, l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, s'associe à tous ceux qui, dans le monde entier, demandent qu'il soit mis fin à la mutilation ou coupure génitale féminine.

Environ 120 à 140 millions de femmes ont subi cette pratique et trois millions de filles continuent d'y être exposées chaque année. Elle viole les droits fondamentaux des femmes et des filles et compromet gravement leur santé, car elle comporte des risques durant l'accouchement et laisse de durables cicatrices sur le corps et le psychisme.

Contrairement à une croyance populaire, la mutilation ou coupure génitale féminine n'est exigée par aucune religion. En fait, dans le monde entier, bien des dirigeants religieux, chercheurs de l'histoire des religions et organisations confessionnelles ont demandé que la pratique soit mise hors-la-loi.

Dans plus d'une douzaine de pays où elle est répandue, des lois déclarant illégale la mutilation ou coupure génitale féminine ont été adoptées. Et grâce à une prise de conscience de plus en plus affirmée, un nombre croissant de femmes, d'hommes et de jeunes la désapprouvent désormais. Nous assistons même à un recul de sa prévalence dans plusieurs pays comme le Kenya, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Mali et le Nigéria.

Aujourd'hui, l'UNFPA demande que les gouvernements s'engagent plus fermement à financer et appliquer les programmes visant à prévenir la mutilation génitale féminine. À l'UNFPA, nous avons appris que pour faire de plus grands progrès, il faut imposer le respect des lois, éduquer la population et impliquer les communautés. Nous savons, et cela guide notre action, que le changement social ne peut être imposé de l'extérieur. Il doit trouver un appui au sein de la communauté. À la suite d'interventions qui encouragent le dialogue, un nombre croissant de communautés ont abandonné la pratique, en partie ou en totalité, pour des cérémonies d'initiation en tenant lieu, ce qui constitue une tendance positive.

Néanmoins, pour que le progrès persiste, il est nécessaire de répondre à des préoccupations nouvelles, qui résultent d'une prise de conscience accrue des risques de santé liés à la pratique. Il s'agit notamment de sa médicalisation, car de plus en plus de parents tentent de limiter au minimum les risques en faisant pratiquer la coupure par des prestataires de soins de santé. On relève aussi une tendance à y soumettre des filles de plus en plus jeunes pour éviter de leur part des plaintes ou un refus. Et nous voyons d'autre part certaines communautés pratiquer des coupures moindres plutôt que d'abandonner totalement la pratique.

Aujourd'hui, alors que nous célébrons la Journée internationale contre la mutilation génitale féminine, l'UNFPA appelle à des efforts plus intenses afin de mettre fin à la pratique sous toutes ses formes. Et nous nous engageons à amplifier notre soutien aux efforts visant à prévenir la mutilation ou coupure génitale féminine, et à promouvoir l'égalité des sexes et les droits humains, notamment le droit à la santé sexuelle et génésique.

*Available in English as: Statement on the International Day Against Female Genital Mutilation

Source: <http://www.unfpa.org/>